



Côte
d'Ivoire

La place du genre dans le développement et quelles actions locales/internationales ?

Reine FADONUGBO
Paris, Avril 2015

Déroulement

- I. Contexte
- II. Des OMD aux ODD: quelle intégration du genre?
- III. Actions locales/régionales/internationales
- IV. Principaux enjeux
- V. Quelques recommandations
- VI. Cas pratique
- VII. conclusion

contexte

- Au cours des dix dernières années, le développement s'est placé dans une optique de plus en plus centrée sur le genre,
- Désormais l'analyse de la problématique hommes-femmes est considéré comme un outils indispensable du développement.
- Les femmes représentent plus de la moitié de la population ;
- Sans elles, beaucoup de projets sont peu efficaces ;
- Méconnaître les impacts différenciés sur les femmes et les hommes peut accroître les discriminations qui frappent les femmes.

Des OMD aux ODD: quelles intégration du genre?

- Les OMD relatifs à l'égalité des sexes, principalement dans les domaines de l'éducation et de la santé, n'ont pas permis de remédier aux causes structurelles des inégalités entre hommes et femmes,
- Parallèlement, les avancées réalisées sur d'autres OMD n'ont pas nécessairement profité à l'égalité des sexes, aux droits des femmes ou encore à leur émancipation, qui sont les trois dimensions, interdépendantes, du problème. Comme beaucoup l'ont fait remarquer, la vie des femmes ne sera meilleure que si l'on met fin aux discriminations dont elles font l'objet en modifiant les relations entre hommes et femmes.
- Le débat sur le rôle de l'égalité des sexes dans le programme de développement pour l'après-2015 montre qu'il existe une possibilité de « transformation » et de changement profond.
- L'intégration du genre dans les futurs ODD ne doit pas être purement rhétorique. Il convient de repenser les analyses, les règles de base et autres objectifs en tenant compte des difficultés, du potentiel et des aspirations des hommes et des femmes, qui sont aussi semblables que différents. Il faut en outre définir des cibles précises en matière d'égalité des sexes. C'est seulement lorsque cela sera fait que les objectifs de développement durable incarneront vraiment un agenda transformationnel

Actions locales/régionales/internationales

❖ Secteur agricole

- D'après les estimations, les femmes représentent 43 % de la main-d'œuvre agricole mondiale.
- En Asie et en Afrique, cette proportion est supérieure et dépasse souvent 50 %
- En pays sénoufo (Côte d'Ivoire, Mali, Burkina Faso), lors du mariage l'épouse reçoit de son mari une parcelle rizicole. La durée de ce « contrat » foncier dépend de celle du mariage. En cas de divorce, la femme perd systématiquement le droit d'usage de la parcelle ; il s'agit d'un droit d'usage non cessible et le plus souvent non transmissible.
- Des mesures législatives sont prises comme la loi ivoirienne relative au foncier rural qui en principe consacre l'égalité de l'homme et de la femme concernant l'accès à la propriété foncière, de même que celle des jeunes et des vieux (ou des aînés et des cadets).
- Des ONG s'investissent, à l'instar de WILDAF Afrique de l'Ouest (Women in Law and Development in Africa- West Africa / Femmes, Droits et Développement en Afrique [FeDDAF-AO]) qui, en 2009, propose d'« utiliser la loi comme un outil pour l'autonomisation des femmes rurales en Afrique de l'Ouest » afin de permettre aux femmes de connaître leurs droits, de les revendiquer pour en jouir au même titre que les hommes dans leur vie familiale, communautaire et professionnelle.

Principaux enjeux

- l'accès à l'éducation et à la santé
- l'agriculture
- l'emploi
- l'octroi de crédit
- le contexte juridique
- Représentativité des femmes aux postes de responsabilité (direction/politique)
- Entrepreneuriat féminin

Quelques recommandations

- Créer des comités locaux pour la mise en œuvre des ODD et veiller à ce que les hommes et les femmes puissent accéder aux mêmes fonctions, quelle que soit leur nature ou leur niveau
- Mettre en place des indicateurs au niveau local/régional/international
- Encourager les femmes à occuper des postes à responsabilités / éliminer les barrières qui limitent l'accès des femmes à des postes à responsabilité / de décision
- Faciliter l'accès à l'éducation, non seulement primaire mais aussi secondaire à 100% de filles et de femmes
- Faciliter l'accès des femmes au crédit dans le domaine agricole
- Promouvoir et vulgariser l'entrepreneuriat féminin

Cas pratique: Dans le cadre d'une étude commandité par BRIGED

- La Côte d'Ivoire connaît depuis les années 1990 une crise qui la rend incapable de contrôler un rythme de déboisement effréné (passage de 21 millions d'hectares en 1957 à 2,8 en 1995), de juguler la crise agricole et les impacts sociaux du changement climatique;
- Au début de l'année 2012, des réunions/formations ont été organisées auprès de femmes et d'hommes du district de Tankéssé et des villages avoisinants, à 300 km d'Abidjan au Nord-est du pays;

TROIS AXES D' ACTIONS:

1. Parfaire la gestions de coopérative de femme;
2. identifier les filières de distribution de leurs produits agricoles, se former en agriculture ;
3. développer l'accès à l'électricité pour toute la population sous forme d'énergie solaire.

- L'opération est à ce point populaire que les femmes se sont mobilisées et ont investi les points d'eau pour partager l'information et discuter de ces différentes initiatives si bien que d'autres villages du district de Tankéssé non impliqués au départ se sont invités et sont désormais intégrés à la dynamique de projet
- Les jeunes agricultrices ivoiriennes entendent ainsi continuer à lutter pour la sécurité alimentaire, contre la déforestation et par conséquent contre le changement climatique,
- Participation des femmes bénéficiaires du projet au salon de l'agriculture 2015 (SARA) entant qu'opératrice économique



conclusion

La prise en compte du genre est essentielle dans toute intervention de développement car :

- Elle est directement liée au développement durable ;
- Elle est un élément essentiel à la réalisation des droits humains de tous ;
- Elle permet aux femmes et aux hommes de jouir des mêmes opportunités, droits et obligations dans toutes les sphères de leur vie quotidienne ;
- Elle permet aux femmes et aux hommes d'avoir un accès égal à l'éducation, d'acquérir une indépendance financière, de partager les responsabilités familiales et d'être libres de toute forme de contrainte, intimidation et violence ;
- Elle permet aux femmes et aux hommes d'être en mesure de prendre des décisions qui auront un impact positif sur leur santé et leur sécurité et sur celle des membres de leur famille.

MERCI DE VOTRE ATTENTION!



Reine.afhon@gmail.com